



ASSOCIATION
FOOTBALL DE TABLE DE SENART



Présente le

3ème Open de Sénart

30 septembre - 1^{er} octobre 2006

Tournoi ouvert aux non licenciés le samedi 30 septembre à partir de 17h00
sur les mêmes tables que pour la compétition officielle.

Le Millénaire
77176 Savigny-le-Temple

Renseignements : M. Franck MAHY 06 33 20 25 99 ou
joel.senetaire@wanadoo.com



TOURNOI C.N.F.T. NATIONAL
(comptant pour le classement national de football de table)
www.francebabyfoot.com

SOMMAIRE

1. Présentation	03
2. Dotation	04
3. Football de table féminin	05
4. Déroulement	06
5. Nouveau règlement de jeu	08
6. Inscriptions	09
7. Consignes	10
8. Feuilles d'inscriptions	11
9. Hôtels	13
10. Déplacement	14



PRESENTATION

L'Association de Football de Table de Sénart présente le troisième open de la saison 2006-2007.

Cette manifestation se déroulera le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre 2006.

Ces deux jours seront marqués par la volonté d'associer la sportivité au festif. Pour cela, nous vous proposerons des animations telles que :

- un groupe de danse Hip-Hop
- et d'autres surprise ... !

Ce tournoi s'adresse à tout public, en particulier à un public jeune dans l'intérêt de le sensibiliser au monde du baby-foot si peu connu.

Cette année, une compétition ouverte à tous sera organisée en « DYP » le samedi après-midi afin de permettre aux amateurs de participer et aux joueurs éliminés de profiter de ce déplacement. Les joueurs occasionnels doivent avoir une assurance responsabilité civile à jour.

Une participation de 1 € par joueur et par inscription sera demandée afin de permettre la rémunération des arbitres et le développement de l'arbitrage.

Il est prévu tout comme l'année précédente, un tournoi exclusivement féminin.

Nous vous proposons, comme pour l'ensemble des autres grandes rencontres, le Parc BONZINI qui vous permettra de bénéficier d'un matériel de qualité et occasionnera des conditions de jeu acceptables pour tous.

Bienvenue pour cette nouvelle étape du circuit.



DOTATIONS

Open Simple et Double CNFT

DOUBLE		SIMPLE	
<u>Rang</u>	<u>Dotation</u>	<u>Rang</u>	<u>Dotation</u>
1 ^{er}	1 baby-foot B90 neuf (850 €) +300€	1 ^{er}	1 baby-foot B90 neuf (850 €)
2 ^{ème}	600 €	2 ^{ème}	500 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	2 400 €	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	2 250 €
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4 200 €	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4 150 €
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8 125 €	9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8 75 €
TOTAL	4 350 €	TOTAL	3 050 €

Les dotations sont reversées directement par la F.F.F.T. le jour même.

Dotation du tournoi DYP du samedi :

DYP open	
<u>Rang</u>	<u>Dotation</u>
1 ^{er}	80 €
2 ^{ème}	60 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	30 €

Dotation garantie par la F.F.F.T.



DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL DE TABLE FÉMININ

I. Mise en place de tournois féminins lors des opens nationaux CNFT

La Commission féminine de la F.F.F.T., en accord avec le Comité directeur, a décidé de mettre en place, lors de chaque open national CNFT, un tournoi en double et un en simple réservés aux licenciées¹.

Le tournoi en double aura lieu le samedi, celui en simple le dimanche. Les féminines conservent bien entendu le droit de participer au tournoi CNFT. Les deux tournois commenceront après les 1/16 de finale de l'open ; les féminines encore en course à ce stade de la compétition ne pourront participer aux tournois féminins que si les contraintes horaires le permettent.

Le tournoi en double se fera en équipes constituées. Le coût de l'inscription sera de 2€ par personne et par tournoi.

Les dotations seront les suivantes :

DOUBLE		SIMPLE	
Classement	Dotation	Classement	Dotation
1 ^{ères}	2×25€	1 ^{ère}	25€
2 ^{èmes}	2×20€	2 ^{ème}	20€
3 ^{èmes}	2×14€	3 ^{ème}	14€
4 ^{èmes}	2×8€	4 ^{ème}	8€
TOTAL	134€	TOTAL	67€
TOTAL 201€			

Points CNFT :

OPEN FÉMININ (DOUBLE ET SIMPLE)	
Classement	Points attribués
1 ^{ère}	10
2 ^{ème}	8
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	4
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	2
9 ^{ème} et +	1

II. Développement du football de table féminin dans les clubs

La Commission féminine invite toutes les licenciées *et surtout tous les licenciés* à donner au football de table féminin un statut supérieur à celui qu'il occupe actuellement dans la plupart des clubs : trop souvent en effet, les féminines se voient au mieux accorder une place secondaire, étant cantonnées au poste d'arrière qu'elles occupent dans les doubles mixtes.

Or l'instauration de tournois féminins lors des opens CNFT va permettre aux licenciées de jouer souvent et régulièrement en simple et à l'avant. Il importe donc qu'elles puissent jouer à ces postes lors des entraînements dans leurs clubs.

Pour la Commission féminine,
Alice Denmanivong

¹ A titre exceptionnel, les tournois féminins de l'Open CNFT du Sénart des 30 septembre et 1^{er} octobre seront ouverts aux non-licenciées.



DEROULEMENT

- Pour le tournoi en double, 8 matchs de qualification seront effectués (ni plus, ni moins).
- Pour le tournoi en simple, 6 matchs de qualification seront effectués (ni plus, ni moins).
- Le nombre de qualifiés après les matchs de qualification pour les phases éliminatoires devra respecter le barème suivant :

Jusqu'à 136 équipes ou joueurs :	76% des inscrits qualifiés
A partir de 137 équipes ou joueurs :	104 qualifiés

- Aucun pointage ne sera effectué, en double comme en simple. Cependant, pour retirer leur feuille de match, les joueurs devront se présenter à la table de marque entre 11H30 et 12H00 (le samedi) pour les doubles et entre 8H00 et 8H45 (le dimanche) pour les simples. Le début des rencontres en double aura lieu à 12H00 précises le samedi. Le tirage au sort pour la phase pré-éliminatoire aura lieu à partir de 11H00. Aucune inscription, en double comme en simple, ne sera acceptée au-delà de cette heure. Le début des rencontres en simple aura lieu à 9H00 précise le dimanche.
- La licence établie au millésime de la saison en cours est obligatoire pour la participation aux tournois CNFT. Cependant la compétition DYP est ouverte à tous.
- Le tournoi des têtes de série double débutera à 13H00. Le tournoi des têtes de série simple débutera à 10H00.
- Quel que soit le nombre de participants, le déroulement reste le même. Suite aux qualifications, les phases éliminatoires auront lieu le plus rapidement possible dès qu'une table de jeu se libère.



Extrait du code sportif concernant les têtes de série et le tournoi annexe. Le code sportif complet est disponible au sein de votre club ou sur www.francebabyfoot.com rubrique documents officiels.

Les têtes de série

Les joueurs ou équipes nommés têtes de série sont qualifiés directement en phase finale ; ils ne participent donc pas à la phase qualificative. En revanche, ils participent à un tournoi en simple et en double, comme précisé dans le paragraphe suivant.

Les têtes de série sont désignées le jour du tournoi.

L'organisation doit prévoir de fournir un minimum de 3 tables de jeu à disposition des têtes de série.

Les joueurs étrangers peuvent être nommés têtes de série suivant leur classement.

Tournois pour les têtes de série

Ces tournois en double et en simple se déroulent à chaque open national CNFT, pendant les phases qualificatives. Ils concernent uniquement les têtes de série et se disputent en double élimination. Un tirage au sort est effectué en début de compétition pour déterminer le tableau des éliminatoires.

Les matchs se déroulent en une manche de 7 points , avec 2 points d'écart.

Les têtes de série n'ont pas l'obligation de participer à ces tournois. En conséquence, les têtes de série ne sont sujet à aucune sanction ou autre procédure disciplinaire en cas de forfait mais ne reçoivent en ce cas que les points attribués au dernier rang (cf. tableau ci-dessous), soit 8 points pour les doubles, et 6 points pour les simples.

Art 4.2.06 – Compétition annexe au tournoi

Pour chaque Open national CNFT est prévue une compétition annexe au tournoi, le samedi, réservée aux éliminés des phases qualificatives et des phases éliminatoires jusqu'aux 32èmes de finale incluses.

Cependant les pratiquants non licenciés pourront participés à cette compétition.

La compétition se déroule en double et 'à la mêlée' (tirage au sort du partenaire).

La formule de jeu est décidé le jour même par le Directeur de Tournoi, en fonction du nombre d'inscrits, et surtout afin de respecter le timing du double libre (fin impérative le jour même avant 23H).

Formule simple KO privilégiée.



Nouveau règlement de jeu : principaux changements

La lecture de ces principaux changements ne dispense en aucune façon de la lecture complète du nouveau règlement.

Durée d'une partie :

Les matchs à élimination directe (phases finales) se jouent dorénavant en trois manches gagnantes de 5 points gagnants chacune. Il y a 2 points d'écart à la cinquième et dernière manche, avec un maximum de huit points. C'est-à-dire que si le score est de 7-7, la balle suivante est la balle de match pour les deux équipes. Les matchs de poule restent en une manche de 7 points gagnants.

Engagement et remise en jeu :

L'engagement à la barre des 5 (demis) se fait depuis le joueur central selon le protocole du « prêt ». Par ailleurs, pour tout engagement ou remise en jeu (quelle que soit la barre), un changement de joueur suivi d'un arrêt d'une seconde doit être fait après le « prêt » de l'adversaire. Le temps de possession n'est calculé qu'à partir de ce moment. Lors des matchs en plusieurs manches, l'engagement à partir de la deuxième est fait par l'équipe ayant perdu la manche précédente, y compris pour la dernière.

Temps alloué entre les manches :

Ce temps est maintenant limité à une minute et demie, contre deux minutes auparavant.

Temps de possession :

Le temps de possession de la balle est de 10 secondes pour la barre des demis, et 12 secondes pour les autres barres, contre 12 secondes pour toutes les barres auparavant.

Balle sortant de la table :

Si la balle quitte la table, elle devra être remise en jeu depuis la barre des 2 (défenseurs) de l'équipe qui n'a pas eu la dernière possession durant le jeu.

La possession de la balle se définit par le fait que la balle se trouve à la portée d'un joueur suffisamment longtemps pour qu'une passe contrôlée ou un tir soient exécutés.

Passe de la barre des 5 à la barre des 3 (attaquants) :

Durant les 10 secondes de possession allouées à la barre des 5, on ne peut dorénavant faire rebondir la balle contre les montants plus de deux fois, successivement ou non. La balle ne peut toucher les montants une troisième fois que dans le cadre d'un tir ou d'une passe (en bande par exemple).

Passe de la barre des 2 à la barre des 5 :

Il n'y a pas de limite au nombre de fois que l'on peut toucher les montants.

Passe de la barre des 5 à la barre des 3 ET de la barre des 2 à la barre des 5 :

Pour ces deux types de passe, un changement de joueur devra être effectué *immédiatement avant la passe*. Autrement dit, il est illégal de faire une telle passe juste après avoir touché la balle deux fois avec le même joueur.

Entraînement :

Les entraînements sont désormais interdits dès que la partie a commencé. Ni pendant les temps morts (durant lesquels la balle doit rester immobile), ni entre les manches, ni pendant les arrêts de jeu, les joueurs n'ont le droit de déplacer la balle.

Roulette :

Il est illégal de faire faire une rotation à la barre excédant 360 degrés avant et après avoir frappé la balle. Pour calculer les 360 degrés, il faut calculer séparément le tour fait avant et celui fait après la frappe de balle.

Christophe Lerat, *nouveau président de la Commission du règlement de jeu et de l'arbitrage*



CONSIGNES

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées. Elles pourront vous être prêtées sous caution sur place.

Pour éviter les litiges, la F.F.F.T. mettra à votre disposition des balles qui seront vendues à la table de marque.

Le tournoi se déroulant sur des baby-foot prêtés par la Société Bonzini, il ne sera admise aucune dégradation dans l'enceinte du gymnase. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi. Il sera par ailleurs interdit de fumer dans l'espace de jeu.

Nous vous informons qu'il est **obligatoire de porter une tenue sportive** (survêtement et tennis) pendant le déroulement du tournoi. Le Directeur de Tournoi veillera tout particulièrement à cette consigne et refusera la participation de la compétition aux contrevenants.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement de jeu officiel de la F.F.F.T. en vigueur, c'est-à-dire le règlement I.T.S.F.

Une buvette sera mise à votre disposition pour vous restaurer sur place.

Lors de cette première compétition CNFT, la Commission du règlement de jeu et de l'arbitrage rétribuera chaque arbitre à hauteur de **5 €** pour chaque partie arbitrée lors des phases finales. Pour cela une contribution de 1 € par inscription vous sera demandée, nous vous remercions pour cet effort qui contribuera à améliorer les conditions de jeux de façon solidaire.



OPEN DE SENART

FEUILLE D'INSCRIPTION OPEN DOUBLE

(à dupliquer si besoin)

Club :

Nom du responsable :

Equipe	Nom	Prénom	N° de licence (Obligatoire)	Série
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Montant global : _____ € + 1 € nb de participants = _____ €, réglé par le chèque ci-joint à l'ordre de la F.F.F.T. et adressé à :

F.F.F.T. - 4 place Edouard Normand - 44000 Nantes

Le Responsable du club,
(signature)

Directeur de Tournoi : **Franck MAHY**

Délégué F.F.F.T. : Marc ANGLARET



OPEN DE SENART

FEUILLE D'INSCRIPTION POUR LE SIMPLE

(à dupliquer si besoin)

Club :

Nom du responsable :

Equipe	Nom	Prénom	N° de licence (Obligatoire)	Série
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				

Montant global : _____ € + 1 € nb de participants = _____ €, réglé par le chèque ci-joint à l'ordre de la F.F.F.T. et adressé à :

F.F.F.T. - 4 place Edouard Normand - 44000 Nantes

Le Responsable du club,
(signature)

Directeur de Tournoi : **Franck Mahy**

Délégué F.F.F.T. : Marc ANGLARET



HÔTEL

HOTEL LE FLAMBOYANT **

Adresse :

98 rue de Paris

77127 Lieusaint

Tel. : 01 60 60 05 60

Fax : 01 60 60 05 32

HOTEL FORMULE 1

Adresse :

159 rue de l'Industrie

77176 Savigny-Le-Temple

Tel. : 08 91 70 53 10

Fax : 01 64 10 98 11

HOTEL PREMIERE CLASSE

Adresse :

270 avenue de l'Europe

77240 Vert-Saint-Denis

Tel. : 01 64 09 46 64

Fax : 01 64 09 51 68

HOTEL CAMPANILE

Adresse :

260 avenue de l'Europe

77240 Vert-Saint-Denis

Tel. : 01 64 09 32 00

Fax : 01 64 09 39 75

www.campanile.fr



DEPLACEMENT

Le Millénaire

Adresse :

3, place du 19 mars 1962
77176 Savigny-le-Temple
Tel : 01 64 19 23 00
Fax : 01 64 19 23 01
Site : lemillenaire.net

Accès

Aéroport : Orly (30 km)

Route :

- de la Porte d'Orléans, A6 direction Sénart puis A5a sortie Savigny-le-Temple Centre
- de la Porte de Bercy : A4 direction Metz/Nancy, N6 direction Melun puis A5a, sortie 11

4 gares situées en ville nouvelle : infos www.sncf.fr

- Gare RER de Cesson/Vert-Saint-Denis
Tél: 01 64 10 61 39
Ligne: 36/41/42/43 – 30/40/60A/60C, arrêt Gare Routière
- Gare RER de Combs-la-Ville
Tél: 01 64 83 61 32
Ligne: 11/12/13/15 - 10/20, arrêt Gare Routière
- Gare RER de Lieusaint/Moissy-Cramayel
Tél: 01 64 10 61 37
Ligne: 21/22/23/24/26/27 – 03A/03B/10/20/30, arrêt Gare Routière
Ligne: Express 51/50/55, arrêt Gare Routière
- Gare RER de Savigny-le-Temple/Nandy
Tél: 01 64 10 61 38
Ligne: 31/33/34/35/36/37/38 – 30/60A/60B, arrêt Gare Routière
Ligne: 37/38, arrêt Gare Routière
Ligne: Express 50, arrêt Gare Routière



